Le Canada compte parmi les plus grands producteurs céréaliers du monde. En 1976, la production des six principales céréales cultivées, soit le blé, l'orge, l'avoine, le colza, le seigle et le lin, a été de 1 734 millions de boisseaux (40.6 millions de tonnes). Les grains destinés à l'exportation proviennent surtout des Prairies (Saskatchewan, Alberta et Manitoba), qui se prêtent idéalement à la production efficace des céréales panifiables, des céréales fourragères et des graines oléagineuses. Grand producteur, le Canada est aussi le deuxième exportateur céréalier du monde.

Approximativement 86 millions d'acres (35 millions d'hectares) sont cultivées dans les provinces des Prairies. Au cours des dernières années, environ 23 millions d'acres (9 millions d'hectares) ont été ensemencées de blé et 11 millions d'acres (4 millions d'hectares), d'orge. De plus, 28 millions d'acres (11 millions d'hectares) ont été laissées en jachère d'été, et 13 millions d'acres (5 millions d'hectares) ont été consacrées au foin cultivé et aux pâturages.

Chaque année, avant les semences, le gouvernement fédéral annonce le prix initial garanti du blé, de l'avoine, de l'orge, ainsi que les contingents minimums des livraisons de grain pour la prochaine année de récolte, afin de fournir aux producteurs le plus de renseignements possibles pour planifier leur ensemencement. (Voir l'annexe I.)

Commercialisation

La Commission canadienne du blé est le seul organisme habilité à vendre du blé, de l'orge et de l'avoine à l'étranger pour le compte des producteurs des Prairies. Les ventes peuvent être négociées directement par la Commission canadienne du blé ou par des entrepreneurs privés agissant pour la Commission. Cependant, les sociétés de manutention et d'exportation participent à toutes les ventes, puisque la Commission ne possède aucun service de manutention, d'entreposage